

INDICATEURS

Stabilisation du nombre d'intérimaires au 1^{er} trimestre 2021

A la fin du 1^{er} trimestre, on dénombre 43 550 intérimaires en Bretagne. Après un recul historique lors du premier trimestre 2020 et une reprise marquée au cours des trois trimestres suivants, l'emploi intérimaire est quasi stable au 1^{er} trimestre 2021 (+0,1% en un trimestre). Il reste en retrait par rapport à son niveau d'avant crise (-4,9% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019).

Les tendances nationales sont du même ordre : +0,3% en un trimestre, -5% par rapport à fin 2019. Mesuré en équivalent temps plein (ETP) sur le trimestre, l'emploi intérimaire progresse de 3% au 1^{er} trimestre en Bretagne, et de 2,6% au niveau national.

Baisse de la durée des contrats dans la fabrication de matériel de transport

Le nombre de contrats conclus progresse de 3,6% sur un trimestre et recule de 2% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019. La durée moyenne de contrat évolue peu par rapport à la situation d'avant crise (2 semaines contre 1,9 semaine au 4^{ème} trimestre 2019). Cette durée varie selon les secteurs. Les missions les plus courtes s'effectuent dans les services (1,4 semaine). Elles sont plus longues dans la construction (3,2 semaines) et l'industrie non agroalimentaire (2,8 semaines). Au sein de l'industrie, la durée moyenne est en baisse de 2,5 semaines par rapport à fin 2019 dans la fabrication de matériels de transport (3,9 semaines).

L'intérim en Bretagne

au 1^{er} trimestre 2021

données CVS

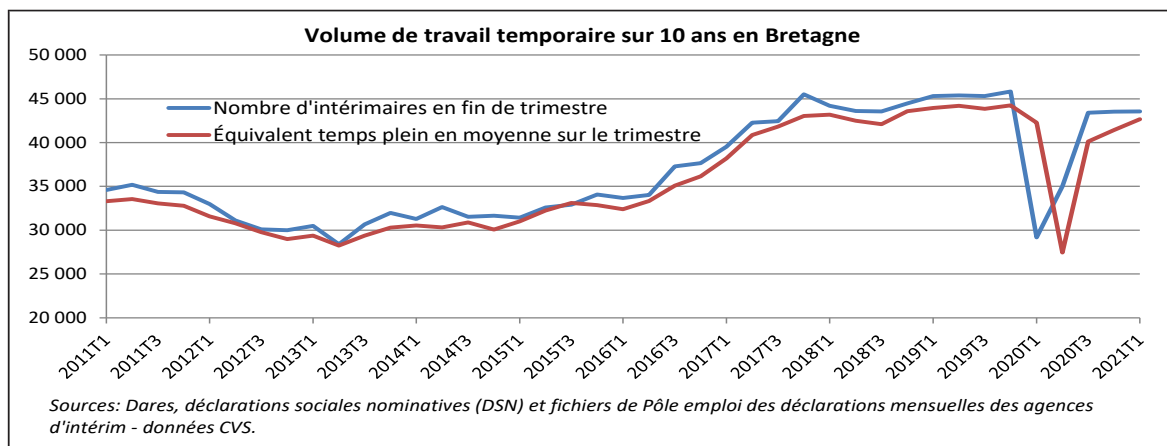
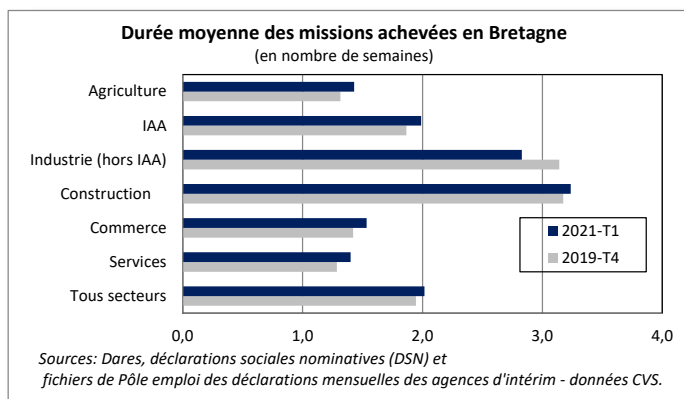
Avertissement :

En raison de la chute historique de l'intérim au 1^{er} trimestre 2020 (-36% pour le nombre d'intérimaire), les comparaisons en glissement annuel (1^{er} trimestre 2021/ 1^{er} trimestre 2020) ont peu de sens. Dans cette publication, elles sont remplacées par des comparaisons par rapport au 4^{ème} trimestre 2019, dernier trimestre avant la crise sanitaire soit une évolution sur 5 trimestres.

Situation de l'intérim en Bretagne et en France au 1er trimestre 2021

Indicateur	Bretagne		France, hors Mayotte		
	Niveau 2021 T1	Évolution (en %) sur		Évolution (en %) sur	
		un trimestre	cinq trimestres	un trimestre	cinq trimestres
Équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre	42 660	3,0	-3,6	2,6	-6,2
Contrats conclus au cours du trimestre	295 800	3,6	-2,0	0,6	-10,3
Effectifs en fin de trimestre	43 550	0,1	-4,9	0,3	-5,0

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Le volume de l'intérim en forte hausse dans la construction

Au 1^{er} trimestre, le volume de l'intérim progresse sensiblement dans la construction (+7%) et retrouve un niveau proche de celui d'avant crise sanitaire (-1,8% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019).

Au sein de l'industrie, le volume de l'intérim dans les matériels de transport est en forte baisse ce trimestre (-17,3%). Ainsi, il a été divisé par plus de deux par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 (-55,4%). A l'inverse les autres secteurs industriels enregistrent une hausse trimestrielle : +1,9% dans l'agroalimentaire, +13,5% dans les biens d'équipement, +4,5% dans les autres produits industriels. Ce dernier sous-secteur retrouve même un niveau supérieur à celui d'avant crise sanitaire (+3,7%).

Au premier trimestre, le volume de l'intérim augmente de 1,2% dans le tertiaire, avec des situations contrastées. Il rebondit de 5,6% dans le commerce, gagne 2,5% dans les services aux entreprises, mais recule de 5,3% dans le transport et entreposage.

L'Ille-et-Vilaine loin de son niveau d'avant crise sanitaire

Au 1^{er} trimestre, le volume de l'intérim s'accroît dans les quatre départements bretons. Les Côtes-d'Armor enregistrent la progression la plus nette (+5%), alors que dans les autres départements, l'évolution s'échelonne de +2% dans le Finistère à +2,8% en Ille-et-Vilaine. Par rapport à l'avant crise sanitaire (4^{ème} trimestre 2019), l'intérim reste en fort retrait en Ille-et-Vilaine (-10,4%) en raison de la forte chute dans l'industrie et dans une moindre mesure dans la construction, tandis que le Finistère est le seul département à dépasser ce niveau (+4,8%).

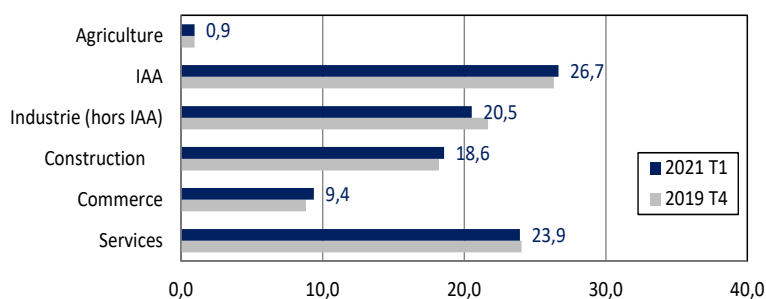
L'activité intérimaire en Bretagne par secteur d'activité au 1er trimestre 2021 *

Secteur d'activité (A17)	Niveau			Évolution (en %) sur	
	2019 T4	2020 T4	2021 T1	un trimestre	cinq trimestres
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	420	360	400	10,9	-3,0
Industrie	21 240	19 620	20 130	2,6	-5,2
dont :					
C1: Industrie agroalimentaire	11 650	11 160	11 370	1,9	-2,4
C3: Biens d'équipement	1 670	1 390	1 580	13,5	-5,8
C4: Matériels de transport (dont automobile)	1 760	950	790	-17,3	-55,4
C5: Autres produits industriels	5 330	5 290	5 530	4,5	3,7
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	820	830	870	5,1	5,6
Construction (FZ)	8 060	7 400	7 920	7,0	-1,8
Tertiaire	14 540	14 040	14 210	1,2	-2,3
dont :					
GZ: Commerce	3 900	3 790	4 000	5,6	2,5
HZ: Transports et entreposage	3 850	4 130	3 910	-5,3	1,6
MN: Services aux entreprises	3 650	3 260	3 350	2,5	-8,3
OQ: Services non marchands	1 290	1 570	1 640	4,6	27,8
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	1 850	1 300	1 310	0,9	-29,4
Ensemble des secteurs	44 250	41 420	42 660	3,0	-3,6

* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Répartition par secteur d'activité du nombre d'ETP (en %)



Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS.

L'activité intérimaire par secteur d'activité et département au 1er trimestre 2021 *

Secteur d'activité (A17)	Côtes-d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan		
	Niveau 2021 T1	Évol. (en %) 1 trim.	Évol. (en %) 5 trim.	Niveau 2021 T1	Évol. (en %) 1 trim.	Évol. (en %) 5 trim.	Niveau 2021 T1	Évol. (en %) 1 trim.	Évol. (en %) 5 trim.	Niveau 2021 T1	Évol. (en %) 1 trim.	Évol. (en %) 5 trim.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	120	-1,9	-13,4	60	35,6	10,7	130	26,5	10,4	90	-0,9	-11,0
Industrie	4 690	5,6	-2,4	4 530	2,0	14,8	5 590	1,9	-21,1	5 320	1,4	-1,5
dont :												
C1: Industrie agroalimentaire	3 430	1,6	-5,5	2 190	-2,1	9,5	2 480	7,3	-2,1	3 280	1,1	-6,1
C3: Biens d'équipement	160	68,0	31,5	600	3,7	13,9	680	16,6	-22,3	130	4,1	-9,4
C4: Matériels de transport (dont automobile)	100	31,8	-41,0	190	11,5	49,0	310	-41,5	-77,2	190	6,7	57,8
C5: Autres produits industriels	890	12,4	14,3	1 350	6,2	19,4	1 760	2,3	-12,0	1 520	1,4	7,5
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	120	6,2	0,2	190	7,7	23,9	370	5,9	11,4	190	0,5	-12,7
Construction (FZ)	1 220	7,2	1,2	1 790	4,8	4,7	3 380	8,9	-5,3	1 520	5,6	-3,2
Tertiaire	2 440	3,2	-1,7	2 840	0,0	-8,1	6 380	0,1	-2,1	2 560	3,3	3,9
dont :												
GZ: Commerce	770	0,1	2,6	1 020	6,4	-1,9	1 490	5,2	3,0	730	11,7	8,3
HZ: Transports et entreposage	460	-4,4	3,6	620	-7,5	9,9	1 990	-7,4	-2,9	840	1,5	6,3
MN: Services aux entreprises	430	6,3	-14,3	710	3,4	-16,8	1 560	2,1	-4,1	640	0,3	-3,3
OQ: Services non marchands	310	9,9	27,6	300	-6,5	38,2	890	7,8	19,6	140	0,6	74,6
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	470	10,1	-13,3	190	-7,5	-54,2	440	-1,5	-30,8	200	-4,3	-19,9
Ensemble des secteurs	8 470	5,0	-1,9	9 220	2,0	4,8	15 480	2,8	-10,4	9 490	2,6	-0,5

* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS. Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le recours à l'intérim stable

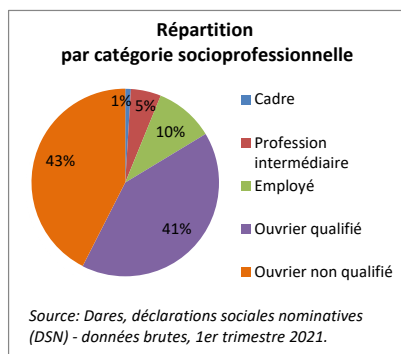
Le taux de recours à l'intérim (part des intérimaires parmi les effectifs salariés) s'établit à 3,5% à la fin du 1^{er} trimestre en Bretagne. Il est stable par rapport au trimestre précédent et perd 0,2 point par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.

Il est en faible hausse dans l'industrie (+0,2 point), avec notamment une croissance dans le matériel de transport (+1 point) et dans les biens d'équipement (+0,8 point). D'un point de vue structurel, le recours est plus important dans l'industrie (10,6%) et la construction (9,7%) que dans le tertiaire (1,5%).

Plus de 8 intérimaires sur dix sont ouvriers

La population des intérimaires est relativement jeune : plus de quatre ETP sur dix sont occupés par des personnes de moins de 30 ans. Cependant cette part (40,8%) perd 2 points par rapport à fin 2019. La part des plus de 50 ans est faible (14,4%), en hausse de 1,4 point par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.

Environ 7 intérimaires sur 10 sont des hommes. Les emplois d'ouvriers sont très majoritaires : 43% sont des ouvriers non qualifiés et 41% des ouvriers qualifiés. Par rapport au 4^{ème} trimestre 2019, la part des ouvriers dans l'emploi intérimaire évolue peu (+0,2 point).

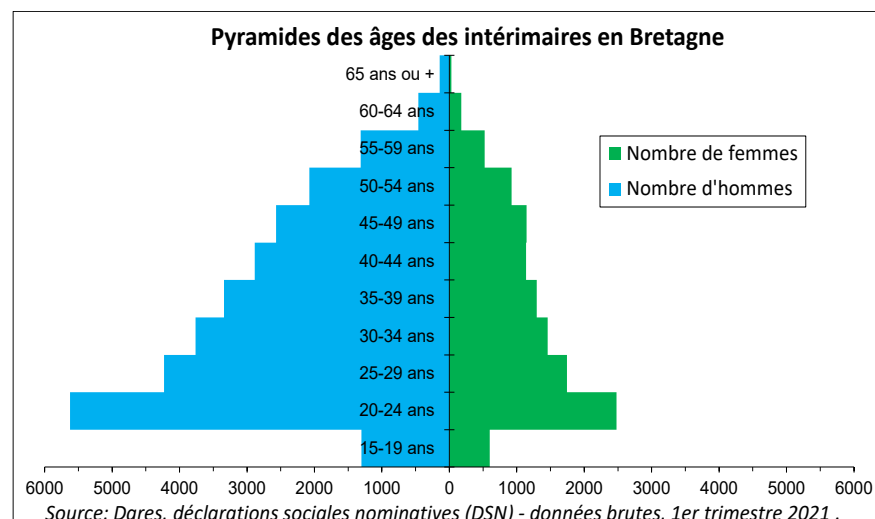


Le taux de recours à l'intérim par secteur d'activité au 1er trimestre 2021

Secteur d'activité (A17)	Taux de recours*		
	Niveau 2021 T1	Évol. (en point) sur 1 trim.	Évol. (en point) sur 5 trim.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1,4	0,0	-0,4
Industrie	10,6	0,2	-0,5
dont :			
C1: Industrie agroalimentaire	13,9	0,2	-0,3
C3: Biens d'équipement	8,5	0,8	0,1
C4: Matériels de transport (dont automobile)	8,0	1,0	-8,5
C5: Autres produits industriels	8,5	-0,2	0,4
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	6,3	0,0	0,1
Construction (FZ)	9,7	-0,3	-0,5
Tertiaire	1,5	0,0	-0,1
dont :			
GZ: Commerce	2,5	0,0	0,0
HZ: Transports et entreposage	5,9	-0,6	-0,1
MN: Services aux entreprises	3,0	-0,2	-0,6
OQ: Services non marchands	0,4	0,0	0,1
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	0,8	0,1	-0,3
Ensemble des secteurs*	3,5	0,0	-0,2

* Le taux de recours est le rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Date de diffusion : 30 juin 2021

Prochaine publication : 30 septembre 2021

Sources :

Depuis mi-2016, la source historique des **statistiques d'intérim** (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95%. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durées indéterminées (CDI) intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interiminaire>

Toutes les données sont **corrigées des variations saisonnières (CVS)**, à l'exception de celles relatives au profil des intérimaires (âge, sexe et qualification).

Les statistiques sont établies au **lieu de l'établissement utilisateur**.

L'**emploi salarié hors intérim**, nécessaire pour le calcul des taux de recours, provient de l'estimation trimestrielle AcoSS-Dares-Insee.

Quelques définitions :

Volume de travail intérimaire en équivalent emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur le trimestre, contrairement au nombre **d'intérimaires en fin de trimestre** (calculé sur 5 jours pertinents en fin de trimestre), qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre et l'évolution de leur durée. La volatilité mensuelle des données affecte davantage l'évolution du nombre d'intérimaires que celle du volume de travail intérimaire en ETP.

Les contrats conclus au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

Taux de recours à l'intérim : rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.